

## APPEL À PROJETS

### Création artistique autour de la « Maraîchine »

#### Contexte général

La communauté de communes Océan Marais de Monts gère 5 sites patrimoniaux dont Le Daviaud, Musée de France dédié à la découverte du Marais breton vendéen. Reconnu comme centre névralgique du Marais breton vendéen, le Daviaud vous invite à vivre une expérience de visite à travers un parcours immersif au milieu d'un espace naturel préservé.

Classé Musée de France, le Daviaud se veut être la porte d'entrée et la vitrine de la culture maraîchine : danse, musique, costumes, traditions, jeux... Une programmation culturelle y est développée toute l'année en partenariat avec les associations locales.

Les élus communautaires portent une politique culturelle ambitieuse sur le territoire intercommunal et souhaitent faire de ce lieu un réel espace de vie du territoire et valoriser les « talents » locaux a toujours été soutenue par les élus communautaires. Renforcée depuis la réouverture du musée en 2017, la muséographie vise à porter « la parole d'habitant », pour lier traditions et modernité.

La communauté de communes souhaite donc soutenir les acteurs locaux, en mettant en place des résidences d'artistes. L'échange y sera forcément fructueux : la collectivité accompagne les compagnies à travers des lieux spacieux à la disposition des artistes, moments de découvertes et de rencontres pour les scolaires du territoire, ateliers et premières représentations au tout public, ... Ce soutien sera accru en 2022, année des 40 ans de ce site patrimonial d'exception.

La communauté de communes Océan-Marais de Monts propose donc, par la mise en place de cette résidence, de :

- Favoriser la création artistique et culturelle et la recherche des artistes ;
- Développer une nouvelle dynamique dans le secteur de la musique traditionnelle en Vendée ;
- Offrir aux artistes une visibilité auprès des différents publics.

**En 2022, le Daviaud propose une période comprise entre le 11 février et le 18 mars pour des résidences. Les candidats pourront se positionner sur deux semaines consécutives maximum.**

#### Objectifs

La maraîchine ou courante ou encore branle à deux, est une danse emblématique du marais breton vendéen. Elle est dansée par des couples, le plus souvent disposés en ronde, plus rarement en chaîne ou sur deux fronts. Son air musical se structure en deux parties : la première dansée en cercle et la seconde en couple. Cette danse a été reprise par de nombreux artistes, auteurs, dessinateurs, sculpteurs, musiciens et chorégraphes.

Il s'agit aujourd'hui de lui donner un souffle nouveau en associant modernité et tradition, préservation du patrimoine et émulation artistique. La création pourra porter sur de la musique, de la danse ou les deux disciplines. Une restitution de l'œuvre sera proposée au public le samedi 17 septembre 2022 au soir, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

#### Conditions de participation

Pour candidater à cette résidence, il vous sera demandé de remettre un dossier complet qui reprend notamment :

- La composition de l'équipe artistique ;
- Une présentation détaillée de chacun des membres de l'équipe, en la complétant de tous supports que vous jugerez utile (enregistrements, captations vidéo, photos, dossiers de presse, books...);
- L'orientation prise sur le sujet présenté ;
- Un planning prévisionnel de la période de résidence envisagée ;
- Le montant total TTC de la représentation finale.

Après analyse et décision d'attribution de la résidence par la commission culturelle intercommunale, une convention de résidence sera conclue entre la Communauté de communes Océan – Marais de Monts et les artistes.

Dossier à déposer avant : **26/01/2022**

Passage en commission : 08/02/2022



La représentation proposée le 17 septembre 2022, fera l'objet d'un contrat de cession, dont le tarif devra être proposé par les candidats. Les conditions de rémunération de la résidence pourront inclure, en complément de la prise en charge des transports, de l'hébergement, et la mise à disposition de moyens matériels et humains, un pourcentage du tarif de la représentation finale selon un principe de préachat.

#### Eléments techniques et logistique :

Le dossier technique du Daviaud est joint en annexe. Il pourra être complété, à la marge, en fonction des besoins identifiés par la compagnie.

#### **CONTACTS**

**Les dossiers sont à transmettre avant la date indiquée en en-tête du présent document aux deux personnes suivantes :**

##### **Contact technique :**

Héloïse BUTON,

*Chargée de la programmation événementielle des sites patrimoniaux*

[Heloise.buton@omdm.fr](mailto:Heloise.buton@omdm.fr)

##### **Contact administratif :**

Benjamin SENARD,

*Responsable des sites patrimoniaux*

[Benjamin.senard@omdm.fr](mailto:Benjamin.senard@omdm.fr)

